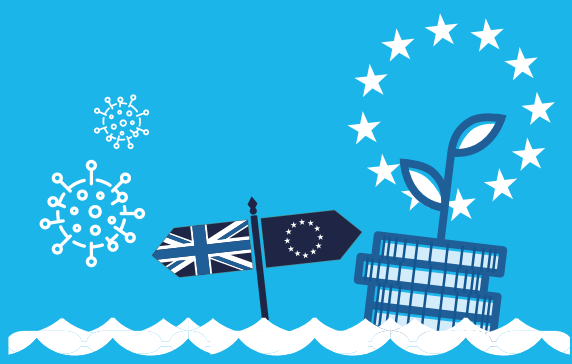




FÉVRIER 2020

3 THÈMES À CONSIDÉRER : GÉOPOLITIQUE, CROISSANCE, ÉCOLOGIE



Les questions géopolitiques et l'accord commercial de première phase ont dominé l'actualité des marchés en ce début d'année. À présent, les prévisions de croissance (et l'impact du coronavirus) occupent le devant de la scène, tandis que l'investissement vert gagne également en importance en marge des discussions autour du pacte vert pour l'Europe.

PRINCIPALES CONSÉQUENCES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT



VOLATILITÉ À COURT TERME LIÉE AU CORONAVIRUS

La propagation du virus en Chine et d'éventuelles négociations commerciales entre les États-Unis et l'Europe pourraient provoquer de la volatilité à court terme. De ce fait, la rentabilité des investissements reste vulnérable et nous recommandons le maintien de couvertures¹ en yen et en or.



L'AMÉLIORATION DES FONDAMENTAUX COMME CARBURANT POTENTIEL DES MARCHÉS ACTIONS

L'environnement économique se stabilise grâce à la dissipation des risques géopolitiques et aux possibilités d'évolution des politiques de soutien. Cette stabilisation, conjuguée à un rebond des résultats, pourrait susciter des opportunités d'achat, notamment en actions décotées cycliques² européennes et en actions des pays émergents.



MARCHÉS DU CRÉDIT

RESTER PRÉSENT SUR LES MARCHÉS DU CRÉDIT

Dans un environnement de taux bas, les obligations européennes de qualité (notation investment grade³), les titrisations⁴ américaines et la dette des pays émergents sont d'excellents instruments pour aborder la phase d'appétit pour le risque. Les investisseurs devront toutefois éviter les titres moins intéressants et peu liquides qui pourraient nuire à la performance en cas de hausse de la volatilité.



LES CRITÈRES ESG⁵ COMME ÉLÉMENTS CLÉS DE SÉLECTION DES ACTIFS

La sélection des actifs devrait potentiellement reposer de plus en plus sur les fondamentaux et les facteurs de développement durable. Nous anticipons davantage de réglementations et des exigences accrues de la part des actionnaires sur ce dernier point, ce qui renforcera l'impact des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) sur les performances du marché.

RESTER ÉQUILIBRÉ ET NE PAS S'ALARMER TROP VITE



Les investisseurs peuvent potentiellement tirer parti de cet environnement en équilibrant l'exposition aux actifs risqués (actions et crédit) avec une allocation défensive (bons du Trésor américain ou or). La croissance reste le principal déterminant du marché à surveiller. Une amélioration de la conjoncture économique pourrait créer des opportunités d'achat une fois que les préoccupations liées à la propagation du coronavirus commenceront à se dissiper.



En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :
<http://amundi.com>



1. Couverture : opération ayant pour but de se protéger contre un risque lié à une fluctuation des prix des matières premières ou des cours des titres, des devises ou des taux d'intérêt.
2. Valeur cyclique : une valeur corrélée à la conjoncture et aux cycles économiques. Une valeur cyclique est une entreprise cotée dont l'évolution du cours de Bourse est très corrélée à la conjoncture et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre de souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.
3. Investment grade : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (Bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations dites « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ».
4. Titrisation : technique financière qui consiste, pour un établissement de crédit, à transférer à des investisseurs des actifs financiers tels que des créances. Ces dernières sont regroupées dans un fonds commun de créance dont les parts sont vendues sur le marché des capitaux.
5. ESG : les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance sont les 3 facteurs principaux de mesure de la soutenabilité et de l'impact éthique d'un investissement dans une société ou dans un domaine économique.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 10 février 2020. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées engagent leur auteur et pas nécessairement Amundi Asset Management. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché et autres et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Ces opinions ne sauraient être considérées ni des conseils d'investissement ni comme des recommandations de titres, pas plus qu'elles n'augurent l'intention d'Amundi Asset Management de réaliser des opérations sur un produit en particulier. Rien ne garantit que les prévisions de marché formulées dans ce document se réaliseront ou que les tendances qui y sont évoquées se poursuivront. Ces opinions peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs qui y sont mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre de souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 10 février 2020.